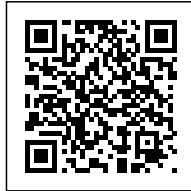


LE SITE ROSECAPITAL.LTD

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres de faire du trading. Il n'a aucun agrément lui permettant de proposer le moindre produit aux épargnants français. L'arnaque au trading a pris en peu de temps une ampleur exceptionnelle ! L'AMF (autorité des Marchés Financiers édite une liste blanche des sociétés autorisées. N'en sortez pas !!! Nous la publions ci-dessous :

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-blanches>

Le site rosecapital.ltd

Il a été créé le 06/12/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rosecapital.ltd>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 63 71 88 97

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/706056>

Le numéro 44 79 47 64 98 49

Le numéro 49 15 14 09 33 381

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Rémy CHAVANNES
- M. Aaron MARTIN
- M. Thomas Paul BARTELA
- M. Jérémy JACQUES

Les produits

Il est proposé des opérations de trading.

Il est utilisé le nom de domaine r-ca.cc pour accéder à la partie privée. Il a été enregistré le 17/07/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/r-ca.cc>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE74 2022 0800 0026 6634 59

Un compte français ayant l'IBAN FR76 4061 8803 8400 0402 5157 728

La société turque GREEN LAKE SOFTWARE

Elle est utilisée par trois autres sites du réseau CINTRA

amoslimited.com

finmarkethub.net

activefinancial.trade

Les informations juridiques

Il est indiqué que le site appartient à une société anglaise créée en 2014. Nous ne pouvons vérifier cette assertion. En tout état de cause, le site n'a pas d'agrément de l'AMF. Il ne devrait donc pas

proposer de produits aux épargnants français...

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

